



INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS PRINTEMPS 2019

N° ENREGISTREMENT
DU DOSSIER :

.....

Inscriptions au service comptabilité de la mairie (1 fiche d'inscription par enfant).
D'autres exemplaires sont disponibles en mairie ou sont téléchargeables sur le site de la ville : www.wervicq-sud.com

Vous pouvez effectuer votre réservation sur le portail famille du lundi 04 mars au dimanche 10 mars (cf notice explicative « portail famille »). Dans ce cas, vous avez du lundi 11 mars au vendredi 15 mars dernier délai pour régler via CB sur le portail famille.

NOM de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Maternel 2-5 ans

Primaire 6-10 ans

Pré-ados 11-13 ans

Ados 14-17 ans

- Pour les inscriptions à la 1/2 journée, une journée (le vendredi) vous sera comptée pour la sortie centre de la semaine. Le pique-nique devra être fourni par vos soins.

- Inscriptions à la semaine obligatoire

- Le paiement par prélèvement automatique est possible. Merci de vous rapprocher du service comptabilité de la mairie.

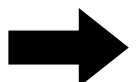
Si vous optez pour le prélèvement automatique, un seul déplacement en mairie sera nécessaire pour remplir la demande de prélèvement. Il vous suffira ensuite de renvoyer le formulaire d'inscription à la mairie au service concerné ou de faire votre réservation sur le portail famille.

Pour les prochaines sessions, il ne sera plus nécessaire de vous déplacer.

- Votre inscription sera effective à compter de la remise de ce document complété et votre règlement joint.

ACCUEILS DE LOISIRS	Maternel 1/2 journée	Maternel journée avec repas	Primaire 1/2 journée	Primaire journée avec repas	Pré-ados 1/2 journée	Pré-ados journée avec repas
Du 08/04 au 12/04						
Du 15/04 au 19/04						

GARDERIE	7h45	8h15	17h30	18h00
	8h15	8h45	18h00	18h30
Lundi 8 avril				
Mardi 9 avril				
Mercredi 10 avril				
Jeudi 11 avril				
Vendredi 12 avril				
Lundi 15 avril				
Mardi 16 avril				
Mercredi 17 avril				
Jeudi 18 avril				
Vendredi 19 avril				



ACCUEILS DE LOISIRS ADOS	Ados 1/2 journée matin	Ados 1/2 journée après-midi	Ados journée sans repas
Lundi 8 avril			
Mardi 9 avril			
Mercredi 10 avril			
Jeudi 11 avril			
Vendredi 12 avril			
Lundi 15 avril			
Mardi 16 avril			
Mercredi 17 avril			
Jeudi 18 avril			
Vendredi 19 avril			

Conformément à la convention CAF d'objectifs et de financements de prestations d'Accueils de Loisirs et Accueils d'Adolescents, les modalités d'accueil pour le mois de février sont les suivantes :

- Les adolescents doivent obligatoirement s'inscrire à 2 jours minimum par semaine aux Accueils de Loisirs ados
- Dans ces 2 jours, doit figurer au maximum une sortie à la journée, plus un jour ou 2 demi-journées sans sorties.

La perception aura lieu au service comptabilité de la mairie le :

Lundi 11 mars de 13h30 à 17h00

Mercredi 13 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi 15 mars de 8h30 à 12h00